

EMERAUDE MAG

LE



www.syndicat-emeraude.fr

Mars 2025 | #24



DOSSIER :
Au cœur de la collecte des déchets

ZOOM SUR

Emeraude dévoile son
nouveau logo !

GESTE DE TRI

Et si vous passiez au
compostage ?

ACTUALITÉ

Ces restaurateurs qui
trient les biodéchets



Instant capturé

Concours photo “Le compostage en action !”



Des élèves de l'école maternelle Anne Frank de Sannois inaugurent leur nouveau composteur.

Merci à tous les photographes en herbe pour leur participation au concours lancé dans le précédent numéro d'Emeraude le Mag (novembre 2024) autour du thème “Le compostage en action !”

Que ce soit en individuel ou en collectif, vous êtes de plus en plus nombreux à vous lancer dans l'aventure du compostage. Bravo !

Le jury a tranché et c'est l'école maternelle Anne Frank de la ville de Sannois qui remporte le concours avec cette photo représentant la jeune génération prenant part au geste de valorisation des biodéchets.

Dans le cadre d'un projet de réalisation de potagers

pédagogiques dans les écoles, la commune de Sannois a fait appel au Syndicat Emeraude afin d'équiper en composteurs dix-sept écoles maternelles et primaires. Le matériel fourni gracieusement a été accompagné d'une formation aux règles de base du compostage à destination des équipes pédagogiques.

Installés depuis l'automne 2024, les composteurs accueillent, pour le moment, les déchets alimentaires du personnel scolaire (thé, café, restes de fruits, etc.) ainsi que les déchets végétaux des potagers pédagogiques en cours de création.

Merci pour cette photo et pour votre engagement !

Sommaire

Instant capturé	p. 2
Concours photo “Le compostage en action !”	
Édito	p. 3
Mot du Président	
Dossier	p. 4
Au cœur de la collecte des déchets	
Zoom sur	p. 10
Emeraude dévoile son nouveau logo !	
Geste de tri	p. 12
Et si vous passiez au compostage ?	
Geste de tri	p. 14
Bac jaune : les bons gestes	
Actualité	p. 15
Biodéchets : les restaurateurs s’engagent	
Les mini-jeux	p. 16
La BD du Mag	p. 17
Tri Dating	
Agenda	p. 18
Vos prochains rendez-vous	
Composteurs	p. 19
Offrez un composteur à votre jardin !	

Édito



Bonjour à tous,

L’année 2025 a débuté avec le lancement du nouveau marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les dix-sept communes couvertes par le Syndicat Emeraude.

En tant qu’habitants, vous n’avez peut-être pas remarqué ce changement puisque le prestataire qui a remporté le contrat reste l’entreprise Derichebourg. Néanmoins, des innovations importantes en termes d’efficacité, d’écologie, d’économie et de sécurité vont voir le jour prochainement et il était important pour nous de vous en faire part.

Le comité syndical et moi-même avons pour objectif d’optimiser les coûts tout en garantissant une collecte aussi performante que possible.

Autre nouveauté en ce début d’année : notre logo. Après presque 30 ans d’existence, il s’offre une nouvelle jeunesse ! Nous vous dévoilons cette version revisitée qui a su rester fidèle à l’esprit initial tout en apportant une touche de modernité ! Nous espérons qu’il vous plaira !

Dans ce numéro, nous parlons également du tri à la source des biodéchets. Compostage individuel, collectif ou collecte séparée récemment mise en place sur certains quartiers du territoire, découvrez les solutions que nous avons déployées pour vous permettre de valoriser les biodéchets.

Je vous souhaite une agréable lecture,

Gérard Lambert-Motte

Président du Syndicat Emeraude

Maire du Plessis-Bouchard

Vice-président du Conseil départemental du Val d’Oise

EMERAUDE LE MAG

Magazine du Syndicat Emeraude.

172, chaussée Jules César - 95130 Le Plessis-Bouchard

www.syndicat-emeraude.fr

Tél. : 01 34 11 92 92 - email : contact@syndicat-emeraude.fr

Editeur : Syndicat Emeraude

Directeur de la publication : Gérard Lambert-Motte

Rédacteur en chef : Rémy Jurion

Rédaction : Myriam Meilley-Barbion

Conception et réalisation : Service communication

Crédits photos : Syndicat Emeraude,

Cédric Daya, Freepik

Crédit illustrations BD/ jeux et couverture :

Juliette Mozet

Impression : La Galiote

70 à 82, rue Auber 94400 Vitry-sur-Seine

Papier : Papier certifié PEFC

Distribution : Champar

Tirage : 128 450 exemplaires

Dépôt légal : mars 2025

ISSN : 3003-8235





Au cœur de la collecte des déchets

Depuis janvier 2025, un nouveau marché de collecte est en place entre le Syndicat Emeraude et la société prestataire Derichebourg. Ce nouveau contrat s'accompagne d'innovations importantes permettant de renforcer la sécurité des agents et des habitants, d'améliorer la qualité du tri et de respecter nos engagements environnementaux. On vous détaille les principales nouveautés.



Le Syndicat Emeraude a pour mission principale d'assurer la collecte des déchets ménagers et assimilés des 285 000 habitants répartis sur les 17 communes du territoire.

Les déchets ménagers sont les déchets issus directement de la vie quotidienne des habitants. On appelle "assimilés" les déchets produits par les activités économiques ou les structures (commerces, entreprises, administrations) mais qui, par leur nature et leur volume, sont similaires aux déchets ménagers.

La collecte de l'ensemble de ces déchets est assurée depuis 2017 par notre prestataire, la société Derichebourg, dans le cadre d'un marché public. Ce marché représente le poste le plus important en termes de budget pour le Syndicat Emeraude.

Le contrat avec Derichebourg étant arrivé à son terme en décembre 2024, un nouvel appel d'offres a été lancé. Derichebourg a de nouveau remporté le marché en proposant l'offre la mieux adaptée à nos besoins.

Le nouveau contrat a débuté le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de huit ans, soit jusqu'au 2 janvier 2033 inclus. Même si le prestataire reste inchangé, de nombreuses nouveautés vont voir le jour très prochainement !

Des nouveautés pour 2025

Un renforcement de la collecte de végétaux (ne concerne que les pavillons)

Les demandes des habitants et des élus concernant les collectes des végétaux ont été prises en compte et intégrées dans le nouveau marché.

En effet, au fil des années, la chute des feuilles a tendance à se décaler dans le temps. Par conséquent, des collectes de végétaux ont été ajoutées en décembre, janvier et février, selon la fréquence suivante :



Pour les dates de collecte, se référer au calendrier de collecte de votre ville.

Les villes d'Enghien-les-Bains et de Saint-Prix ne sont pas concernées par cette extension de collecte des végétaux.

Des camions neufs et plus écologiques

Le nouveau contrat passé avec Derichebourg prévoit le remplacement de l'ensemble des véhicules de collecte par des véhicules neufs. Ce renouvellement se fera de juin à octobre 2025.



Les nouveaux camions de collecte fonctionneront avec un biocarburant produit localement, renouvelable et écologique qui réduit de 65 % les émissions de carbone par rapport au diesel.

La majorité des camions-bennes sera équipée d'un système qui éteint le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt ainsi que d'un système innovant de levé-conteneurs électriques. En plus de réduire le bruit, ces technologies garantissent une réduction de la consommation de carburant et par conséquent, une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Un équipement qui renforce la sécurité et améliore les conditions de travail

Pour les équipiers...

Un système composé de capteurs et de caméras sera installé sur les véhicules de collecte. Les images, diffusées en direct sur l'écran cabine, permettront au chauffeur de bénéficier d'une vision complète autour du véhicule. L'objectif est de supprimer les angles morts du camion.



Toutes les bennes seront équipées d'un système d'éclairage LED Rouge qui garantit des conditions de sécurité optimales pour les équipiers de collecte, en délimitant leur zone de travail au sol à l'aide d'un marquage lumineux autour du camion.

... et pour les riverains !

Un nouveau radar de recul viendra équiper tous les véhicules de collecte. Le volume sera adapté en fonction du bruit ambiant.

En clair, si le camion passe dans une rue calme, très tôt dans la matinée, le "bip" de recul sera atténué. Le son augmentera, pour des raisons de sécurité, lorsque le camion circulera dans une rue plus animée.



L'intelligence artificielle embarque à bord de nos camions !

À l'aide d'une caméra embarquée dans la trémie où tombent les déchets, un logiciel analysera les déchets vidés dans la benne. Ce système est configuré pour repérer les déchets dangereux jetés par mégarde (produits toxiques, bouteilles de gaz, bonbonnes de protoxydes d'azote, par exemple) et pour cibler les zones dans lesquelles les erreurs de tri sont récurrentes. Cela permettra notamment de définir et d'organiser, par secteur, des campagnes spécifiques de sensibilisation au tri.

Le mot de Gérard Lambert-Motte Président du Syndicat Emeraude

Chaque renouvellement de marché permet de progresser. Sur ce nouveau marché, ce sont les véhicules qui vont connaître de belles améliorations.

Le précédent prestataire étant déjà Derichebourg, on sait où l'on va. Il faut souligner qu'ils ont été très efficaces durant le précédent marché de collecte. Je pense notamment à la période du Covid pendant laquelle toutes les collectes ont été effectuées, sans aucune rupture de service, ce qui est exceptionnel.
Le but de ce marché c'est d'optimiser la collecte, pour que le coût soit acceptable, tout en étant le plus performant possible.

Une équipe mobilisée pour la collecte

Les locaux de Derichebourg sont situés à Argenteuil (95).

L'équipe est constituée de 150 personnes qui œuvrent quotidiennement pour que les collectes soient réalisées de la façon la plus efficace possible avec une astreinte.

Trente-trois camions effectuent l'ensemble des collectes du matin et du soir sur les 17 communes qui constituent le territoire couvert par le Syndicat Emeraude.



Les 17 communes couvertes par le Syndicat Emeraude.

Dans les coulisses de la collecte

Ripeur, chauffeur poids lourds, chef de maintenance, responsable de mouvement... Les métiers de la collecte sont plus ou moins visibles, néanmoins, ils constituent des maillons essentiels dans la chaîne de traitement des déchets. Nous sommes allés à la rencontre des agents Derichebourg qui œuvrent quotidiennement pour assurer les collectes.

Ripeur et chauffeur : un duo essentiel



Lhoussaine est chauffeur poids lourds depuis 2019.

Il a exercé pendant 17 ans le métier d'agent de collecte.

Mohamed est agent de collecte (ripeur) sur le territoire depuis 33 ans.

Pouvez-vous nous décrire votre métier ?

Lhoussaine : Je conduis le camion du début à la fin de la collecte. L'équipage du camion est composé d'un chauffeur et deux ripeurs. Une collecte dure entre 5 et 7 heures.

Mohamed : En fonction des jours, nous collectons différents flux : bacs jaunes, ordures ménagères ou encombrants.

Quand le camion est plein, on se dirige vers le centre de traitement et on repart pour terminer la tournée.

“ Nos journées ne sont jamais les mêmes, sur la route, il se passe toujours des choses ! Nos gestes sont répétitifs mais pas notre travail ! **”**

Votre métier comporte des risques, comment les gérez-vous au quotidien ?

Mohamed : Il faut être au mieux de sa forme, physiquement et mentalement.

Les agents doivent être visibles, porter une tenue et des équipements de protection : gants, lunettes, bouchons pour les oreilles. Nous devons être vigilants : il y a parfois des déchets dangereux.

“ Un bidon d'acide jeté dans les ordures ménagères peut représenter un réel danger pour nous. **”**

Lhoussaine : Nous avons un métier à risques. Sur la route, les gens sont pressés, certains s'agacent.

Je dois avoir des yeux partout, surveiller la circulation et faire attention aux équipiers.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés sur le terrain ?

Mohamed : La pluie, le froid, la neige. Les périodes de canicule sont vraiment dures. Certains habitants nous proposent des bouteilles d'eau pendant la tournée, ça nous fait plaisir !

Lhoussaine : Le camion est énorme et parfois il faut slalomer. Les stationnements gênants empêchent le camion de passer et rendent la collecte très difficile.

Quels aspects de votre travail vous plaisent le plus, qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

Mohamed : Je suis toujours content de venir au travail !

J'aime le côté humain de mon métier. On aime rendre service et bien faire notre travail !

Lhoussaine : J'aime tout dans mon métier, particulièrement le côté humain et l'ambiance dans l'équipe !

Responsable atelier et responsable mouvement : des métiers peu visibles mais indispensables



Hamid est responsable mouvement. Il a exercé les postes de rieur, chauffeur et chef d'équipe.

Cédric est responsable d'atelier mécanique depuis 28 ans.

Pouvez-vous nous décrire votre métier ?

Hamid : Je suis chargé de faire toute la planification des 150 agents et de la soixantaine d'intérimaires. Je planifie les tournées dédiées au territoire du Syndicat Emeraude.

J'anticipe les plannings sur 3 semaines. Quand un agent est absent, je dois trouver une solution.

Cédric : Je contribue à l'entretien des véhicules de collecte afin qu'ils soient en état de rouler et que les collectes s'effectuent en toute sécurité. Il ne doit y avoir aucun risque pour les chauffeurs, les rieurs et pour les riverains. Je veille à ce que les camions soient opérationnels du matin au soir.

Comment s'organisent vos journées ?

Hamid : Le planning peut changer tous les jours, il y a souvent des imprévus du côté humain et du côté matériel aussi !

Quand un camion est en panne, il faut trouver des solutions pour que la collecte soit effectuée !

Il faut s'adapter tout le temps ! Il n'y a pas de planning lisse à la semaine, certains jours, il y a des pics d'activité.

C'est un métier d'anticipation et il faut avoir en tête qu'il y a toujours des imprévus.

Cédric : Chaque jour, je consulte le logiciel pour identifier les camions ayant rencontré des problèmes mécaniques lors des tournées. Je répartis ensuite le travail aux mécaniciens. Mes horaires peuvent varier en fonction des pannes. J'organise en amont les travaux qu'il est possible d'anticiper, comme les contrôles techniques.

“ On attend les nouveaux camions avec impatience ! Ceux que nous avons actuellement ont 8 ans et tournent matin et soir, ils ont plus de 200 000 km au compteur ! **”**

Y a-t-il des périodes plus difficiles que d'autres ?

Hamid : Lorsqu'il neige : il faut tout réorganiser ! Le moment des congés est compliqué aussi.

Cédric : La période des vacances : les chauffeurs sont en congés et remplacés par des agents qui ont parfois moins l'habitude, il y a un peu plus de casse !

Quels aspects de votre travail vous plaisent le plus et qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

Cédric : J'apprécie le fait que les journées ne se ressemblent jamais : les pannes sont toujours différentes.

Hamid : J'ai toujours travaillé pour le Syndicat Emeraude, je connais toutes les rues par cœur. J'apprécie le côté humain de mon métier.

Nous répondons à vos questions les plus fréquentes !

Comment sont définis les horaires de collecte ?

Les horaires de collecte sont définis pour optimiser l'utilisation des camions. Les mêmes véhicules effectuent les tournées du matin et de l'après-midi. Entre ces deux collectes, ils retournent au dépôt pour être nettoyés et réparés si nécessaire. Cette organisation permet d'éviter l'achat de camions supplémentaires afin de limiter les coûts et, par conséquent, les impôts pour les habitants.

Y a-t-il des consignes de circulation pour éviter les heures de pointes ?

Afin de limiter les perturbations, les tournées sont organisées pour éviter le passage devant les écoles à 8h30 et 16h30, ainsi que les grands axes aux heures de forte affluence.

Malgré cette planification, des imprévus sur la route peuvent entraîner des retards et modifier le déroulement de la collecte.

Lorsque le jour de collecte est férié, la collecte a-t-elle lieu ?

Oui, vos bacs sont collectés même si votre jour de collecte coïncide avec un jour férié.

Mon bac est cassé, dois-je payer pour qu'il soit changé ?

Le Syndicat Emeraude prend en charge le changement de votre bac cassé. Contactez-nous afin qu'il soit changé par nos équipes ou rendez-vous sur www.syndicat-emeraude.fr



Mon bac est sale, qui doit le nettoyer ?

Les bacs sont mis à disposition par le Syndicat Emeraude, mais c'est à vous de les nettoyer régulièrement. Pour les logements collectifs, ce sont les gardiens ou des sociétés de nettoyage qui en ont la responsabilité.

En revanche, il n'est pas possible de peindre votre bac ni d'y ajouter des autocollants.

Mon bac n'a pas été collecté, comment faire ?

Si vous avez oublié de sortir votre bac ou si le camion n'a pas pu collecter à cause d'un stationnement gênant ou de travaux, il faudra attendre la prochaine collecte. Si l'oubli est dû à une erreur du collecteur, un rattrapage de collecte sera effectué.

Je déménage, que faire de mon bac ?

En cas de déménagement, il faut laisser vos bacs. Lorsque vous emménagez dans un nouveau logement, vous pouvez demander d'adapter la taille de votre bac à la taille de votre famille.



D'autres questions ?

Contactez-nous au
01 34 11 92 92 ou par mail
contact@syndicat-emeraude.fr



Zoom sur

Emeraude dévoile son nouveau logo !

En 2025, notre logo s'offre un nouveau look ! Inchangé depuis 1998, le célèbre logo en forme de cœur a récemment bénéficié d'une modernisation. Cette nouvelle version plus actuelle prendra progressivement la place de l'ancienne version sur les équipements comme les bacs, les bornes et les camions de collecte...



Le logo créé en 1998



La nouvelle version déployée en 2025

Un peu d'histoire...

Le premier logo a été élaboré en 1998. Facilement identifiable et mobilisateur, il se devait de faire référence au territoire, ainsi qu'aux préoccupations environnementales.

Le nom « Syndicat Emeraude » est entériné par la même occasion. Pour faire référence à l'écologie, ainsi qu'à la forêt de Montmorency, la couleur verte s'imposait ! Le nom de la pierre précieuse a été trouvé et a fait l'unanimité parmi les élus.

En 2025, le logo se refait une jeunesse

Ce logo, âgé maintenant de 27 ans, avait besoin d'un nouveau souffle afin de refléter au mieux le dynamisme et l'évolution constante du Syndicat Emeraude. Il se devait également d'être en adéquation avec la charte graphique du magazine et du site Web qui avait évolué avec les tendances actuelles.

Entièrement réalisé en interne par le service communication, il a ensuite été proposé au Président, M. Gérard Lambert-Motte ainsi qu'aux élus, puis validé.

Le cœur constitué de flèches reste un élément majeur du logo mais le design est plus épuré et moderne, la typographie et la couleur ont été retravaillées et mises au goût du jour.

Mais pourquoi un cœur ?

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi un cœur en forme de flèches ornait tous vos bacs ? Ce symbole a été volontairement maintenu lors de la rénovation graphique du logo afin que celui-ci reste identifiable.

Ici, le cœur possède plusieurs significations auxquelles nous sommes particulièrement attachés. Il représente tout d'abord notre territoire, « le cœur de la Vallée de Montmorency ».

Réalisé grâce à des flèches, il évoque le cycle de vie mais rappelle également le cercle de Möbius, traditionnellement utilisé comme symbole universel des matériaux recyclables.



Cercle de Möbius

Sur notre logo, les flèches circulaires viennent fermer le cœur, représentant ainsi la transformation, le mouvement et le dynamisme.

Syndicat Emeraude devient Emeraude



Notre structure constitue un syndicat de prévention, de collecte et de traitement des déchets. C'est-à-dire un regroupement de communes qui collaborent autour du thème de la gestion des déchets *. Cela ne vous aura pas échappé, la mention « Syndicat » a disparu du nouveau logo. Ceci afin d'éviter les nombreuses confusions avec les syndicats professionnels ou les syndics de copropriétés.

Pourquoi l'ancien logo figure-t-il toujours sur mes bacs ?

Le nouveau logo figure déjà sur les camions de collecte et sur les nouvelles tenues des agents ! Cependant, les deux logos vont coexister pendant quelque temps. Le remplacement de l'ancien par le nouveau se fera progressivement.



Sur les bacs ainsi que sur les bornes, les autocollants seront changés au fur et à mesure lors des opérations de maintenance et de changement de bacs. Mais pas d'inquiétude, même avec l'ancien logo, les bacs et les bornes seront collectés, comme d'habitude !

* Les communautés d'agglomération Plaine Vallée et Val Parisis adhèrent pour une partie de leur territoire.

Qu'en pensent les habitants ?

“

Ce logo est mieux car il fait moins abîmé sur les côtés ! Cela fera joli sur les poubelles !

Louisa, 9 ans

Le Plessis-Bouchard

“

Il est très joli mais je le trouve moins visible que l'ancien.

Simon, 36 ans

Ermont

“

Ce nouveau logo me fait penser à un bio-seau (ndlr : le récipient qui sert à stocker les biodéchets avant de les mettre au composteur), il a la même couleur et la même forme !

Thomas, 12 ans

Franconville

“

J'aimais bien le fait que le cœur soit composé de deux couleurs dans l'ancien logo. Mais je préfère la police utilisée pour le nouveau car elle est plus moderne.

Samia, 47 ans

Eaubonne

“

J'aimais bien le premier mais c'est vrai que c'est important de moderniser ! C'est bien d'avoir conservé le cœur !

Patrick, 66 ans

Montmagny

“

Ce logo m'évoque l'amour pour le recyclage et me fait penser à l'économie circulaire.

Ousmane, 54 ans

Grosley

**Le mot de
Gérard Lambert-Motte
Président d'Emeraude**



J'étais présent il y a 27 ans lors de la création du premier logo. Je me réjouis de sa refonte et je suis satisfait de cette nouvelle version plus moderne qui a su conserver le symbole et l'esprit initial.



Geste de tri

Et si vous passiez au compostage ?

Les biodéchets sont les déchets de cuisine (restes de fruits et légumes, épluchures, restes alimentaires...) et du jardin (taillages de haies, tontes de gazon, feuilles mortes...) Ils représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles alors qu'ils pourraient être valorisés grâce à la pratique du compostage, que vous résidiez en pavillon ou en immeuble. On vous donne les bases !

Le compostage est un processus biologique qui permet la transformation des biodéchets en un fertilisant de qualité, utilisable pour les plantations.



Composter permet de :

- ➡ Réduire le volume de sa poubelle de 30 %, soit environ 80 kg par habitant et par an de déchets en moins.
- ➡ Produire soi-même un fertilisant 100 % naturel et gratuit.
- ➡ Valoriser soi-même et sur place ses déchets de cuisine et de jardin.

L'ensemble des organismes qui interviennent dans le compostage et participent à la transformation des biodéchets arrivent naturellement dans le composteur. Inutile d'utiliser un activateur de compost ou de rajouter des vers.

Il faut entre 9 à 12 mois pour obtenir un compost mûr, bien décomposé, reconnaissable à sa couleur brune homogène, son odeur de sous-bois, sa structure légère et friable. On n'y distingue plus de déchets ni d'insectes.

Bon à savoir

Le compostage constitue la solution la plus écologique et la plus économique pour trier et valoriser les biodéchets.

On se lance ?

Pour commencer, il faut d'abord choisir un composteur adapté à votre jardin ! Plusieurs modèles sont proposés par le Syndicat Emeraude à prix préférentiels, **rendez-vous en page 19 de ce magazine ou sur notre site Internet :**

www.syndicat-emeraude.fr

Si vous résidez en immeuble...

Votre résidence est équipée d'espaces verts ? Il est tout à fait envisageable d'y installer **un point de compostage collectif**. Pour assurer sa mise en place et optimiser son fonctionnement de façon durable, nous proposons un accompagnement : étude de faisabilité du projet, fourniture de composteurs à prix réduits et formation gratuite des résidents.

Il est aussi possible d'installer un composteur dans un lieu public, un parc par exemple. Le projet de **compostage de quartier** doit être porté par un collectif d'habitants et la municipalité doit y être associée. Nous mettons à disposition les composteurs.

Le compost produit sera distribué aux habitants ou utilisé pour l'entretien des parcs de la ville.



Le projet vous intéresse ? **Contactez-nous par mail :** prevention@syndicat-emeraude.fr **ou par téléphone au 01 34 11 92 91**

À déposer dans le composteur

Les déchets de la cuisine et de la maison



Fruits et légumes : épluchures, morceaux avariés...



Fleurs fanées



Coquilles d'œufs



Marc de café, sachets de thé



Petits cartons, essuie-tout (en petits morceaux)



Restes de féculents sans sauce

Les déchets du jardin



Tontes de pelouse (avec modération)



Tailles de haies



Feuilles mortes



Petits branchages

Ne pas déposer dans le composteur



Charbon de barbecue



Litière d'animaux



Restes de plats cuisinés



Os et arêtes



Viande, poisson



Produits laitiers



Huile de friture



Coquilles (huîtres, moules)

Les règles d'or d'un compost réussi

Équilibrer les apports

Afin que la matière se décompose, il faut équilibrer les apports de matières sèches (feuilles mortes, broyat, carton...) et les apports de matières humides (restes de fruits et légumes, tonte de pelouse...) À chaque apport de déchets humides, ajoutez un volume équivalent de déchets secs.

Aérer

Il est important d'aérer le compost. Aérez à chaque apport à l'aide d'une fourche ou d'un brass'compost.



Humidifier si nécessaire

Il est nécessaire de surveiller l'humidité du compost. Ajoutez des déchets secs s'il est trop humide. Si le compost est trop sec, stoppez l'apport de déchets secs.

Fragmenter les déchets lorsque c'est possible

Plus les déchets sont petits, plus le compost sera facile à brasser et la décomposition facilitée.

Que faire quand... ?

De mauvaises odeurs se dégagent du composteur

Votre compost est certainement trop humide et manque d'oxygène. Ajoutez des déchets secs et brassez afin de favoriser l'aération.

Vous avez aperçu des petits mammifères

Aérez votre composteur plusieurs fois par semaine pour marquer la présence humaine.

Les moucherons sont un peu trop nombreux

Lorsque vous ajoutez vos déchets humides, mélangez bien le contenu du composteur puis recouvrez de feuilles mortes pour gêner la multiplication des moucherons.

Vous souhaitez vous former ?

Venez vous former aux bases du compostage en participant à notre atelier d'une durée d'1h30 au sein de nos locaux ! À l'issue de la formation, il est possible d'acquérir son composteur.

Plus d'informations : page 18 de ce magazine ou en scannant le QRCode.





Geste de tri

Bac jaune : les bons gestes

Des erreurs de tri sont fréquemment constatées par nos équipes. Or, un tri mal effectué compromet l'intérêt de la collecte sélective. Que mettre dans le bac jaune ? Faut-il empiler les déchets ? Peut-on utiliser un sac ? Nous répondons à toutes vos questions pour vous aider à adopter les bons réflexes et faire du tri un geste utile et efficace !

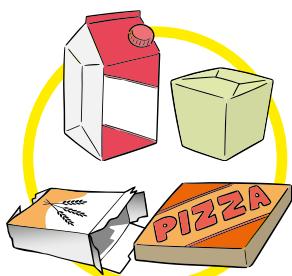
Dans le bac jaune : rappel utile

Tous les papiers, les emballages en carton, en métal et en plastique doivent être déposés dans le bac jaune.

Ils seront ensuite envoyés vers un centre de tri où ils seront séparés par matière (acier, aluminium, plastique, carton, etc.) et acheminés en vue de leur recyclage vers les papeteries, cartonneries, usines de plastique, alumineries, etc.



Tous les emballages plastique



Tous les emballages carton



Tous les papiers



Tous les emballages métal

Les petits objets en plastique comme les jouets, brosses à dents et stylos ne sont pas des emballages, ils ne vont donc pas dans le bac jaune mais dans le bac d'ordures ménagères.

Les déchets : en vrac et sans sac !

Pour gagner de la place, il est parfois tentant d'emboîter les pots de yaourts, de regrouper plusieurs emballages dans une boîte de conserve ou les emballages du fast-food dans un même sac.

Ces déchets emboîtés, comprimés dans la benne de collecte, ne pourront pas être séparés sur la chaîne de tri et ne seront donc pas recyclés. Lorsque les emballages sont imbriqués les uns dans les autres, la séparation par matière est impossible au centre de tri.

Il en va de même lorsque les déchets du bac jaune sont déposés dans un sac fermé. Ils devront être retirés de la chaîne du tri et réacheminés vers un centre de traitement où ils seront incinérés au lieu d'être recyclés.

Ces erreurs, souvent involontaires, représentent un coût environnemental et financier pour la collectivité et, par conséquent, pour l'usager.



Pas de sac fermé dans le bac jaune



Pas de déchets imbriqués dans le bac jaune

À retenir

Tous les emballages et les papiers se trient.



Biodéchets : les restaurateurs s'engagent

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire pour tous les restaurateurs, indépendamment de la quantité produite. Cette mesure vise à réduire l'impact environnemental des déchets organiques en favorisant leur valorisation.

Rencontre avec ces professionnels qui ont déjà intégré cette pratique à leur activité.

Pour répondre à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), Emeraude a mis en place fin 2023, la collecte des biodéchets pour certains quartiers d'Eaubonne, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency et, en 2025, Deuil-La Barre.

Cette collecte étant accessible aux restaurateurs, certains se sont déjà lancés dans l'aventure !

C'est le cas de **Carole Barbet**, gérante du restaurant **O'Distingo** à Eaubonne :



« On produit des déchets du fait de notre activité, c'est normal d'essayer de les valoriser. »

Fayçal et Linda Morsli ont ouvert il y a un an le fast-food **BéMo**, à Soisy-sous-Montmorency :



« Trier les déchets alimentaires, ce n'est pas grand-chose mais si chacun fait un tout petit peu, ça fait beaucoup ! »

Des établissements engagés

Les deux établissements sont déjà engagés dans une démarche de réduction des déchets : « Nous sommes livrés quotidiennement, cela nous permet d'ajuster finement les quantités et de limiter le gâchis », nous indique Carole Barbet.

Le restaurant BéMo, quant à lui, offre une remise sur les spécialités thaïlandaises aux clients qui apportent leur propre contenant.

« Cette décision part du principe que si l'on fait tous un petit effort, on pourra peut-être avancer ! », soulignent les gérants.

Le tri des biodéchets en pratique

Un bac de 240 litres dédié aux biodéchets est fourni aux restaurateurs. Tous les déchets alimentaires peuvent y être déposés. Le bac est collecté une fois par semaine et nettoyé grâce à une buse intégrée dans le camion.

En fonction de leurs contraintes et de leur activité, les restaurateurs s'adaptent. Carole nous explique : « Cette collecte étant hebdomadaire, il est impossible pour nous de déposer les restes de poissons, de crustacés. Nous avons donc choisi de trier essentiellement les épluchures de fruits et légumes. »

Au quotidien, cela demande un peu d'organisation, c'est une tâche supplémentaire pour le personnel de cuisine déjà soumis à de nombreuses normes. Néanmoins, au sein des deux établissements, l'idée semble avoir été bien acceptée par les équipes.

Ce service proposé par Emeraude n'engendre pas de coût supplémentaire pour les restaurateurs. Pour les établissements soumis à la redevance spéciale, le bac de biodéchets n'est pas intégré dans le calcul de la contribution et son volume en est déduit.

Des biodéchets valorisés

En un an, ce sont déjà 84 tonnes de déchets alimentaires qui ont été récoltées et valorisées en biogaz (énergie renouvelable) ainsi qu'en fertilisant pour l'agriculture francilienne.



Et vous, prêt à donner une nouvelle vie à vos déchets alimentaires ?

Contactez-nous : Pôle Biodéchets / 01 34 11 92 91
sdebarge@syndicat-emeraude.fr

JOUE AVEC EMERAUDE !

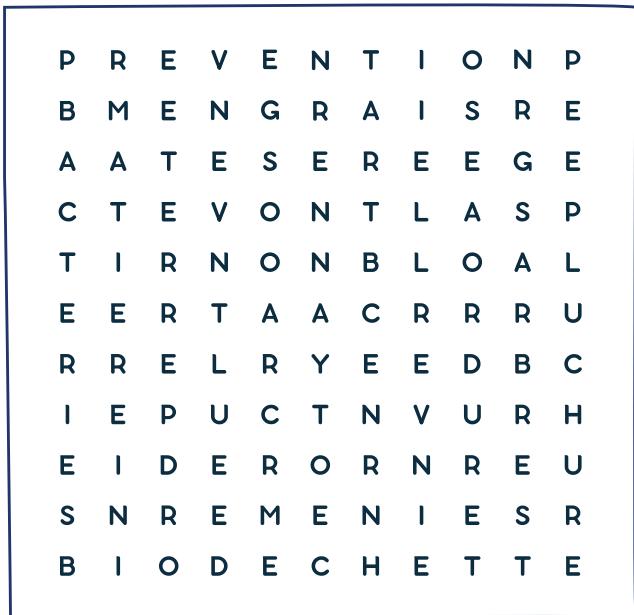


Plonge dans l'univers de la nature et de l'écologie grâce à nos jeux !

Trouve des mots, résous des énigmes et amuse-toi tout en découvrant des thèmes liés à la préservation de l'environnement et au compostage.

- 1** Barre dans la grille les mots de la liste (ils se lisent à l'horizontale, à la verticale et en diagonale.)
Assemble les lettres restantes pour trouver la phrase.

ARBRES	ENGRAIS	PLANTE	TERRE
BACTERIES	EPLUCHURE	PREVENTION	TRI
BIODECHET	MATIERE	RECYCLAGE	
DURABLE	ORDURE		



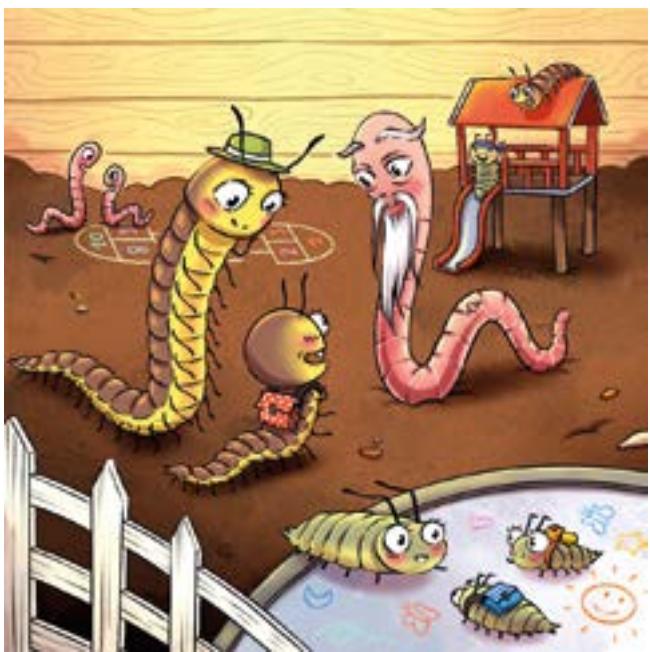
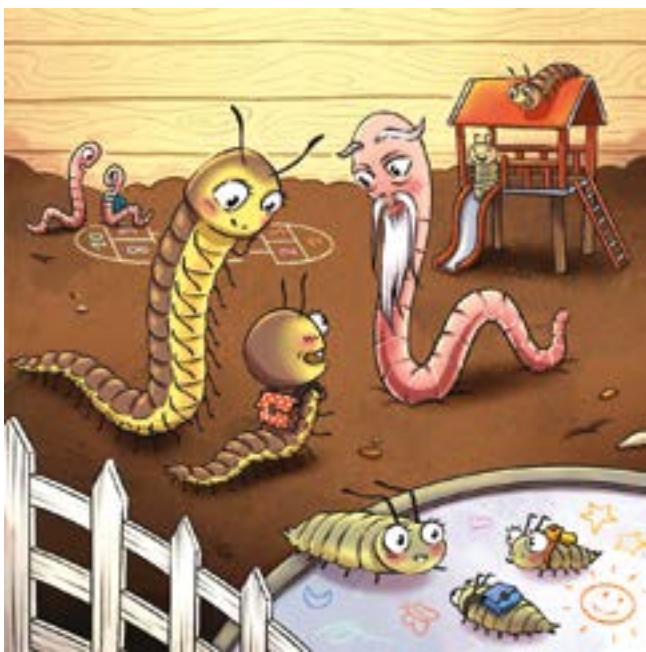
Solution : Préserverons notre environnement

- 2** Associe chaque déchet à la bonne poubelle.
Trace une ligne pour relier les éléments.



Solutions : Papier - bac jaune / Bouteille - bac vert / Pot de yaourt - bac jaune
Pomme - compost / Télécommande - déchetterie / Vaisselle cassée - bac
ordures ménagères / Chaise cassée - déchetterie

- 3** Trouve les 7 différences entre ces 2 images.



Solutions : Le foulard sur le ver de terre en haut à gauche - le chapeau sur le mille-pattes - le bandana sur le petit mille-pattes dans le toboggan - l'échelle du toboggan - un tatouage sur le ver de terre barbu - une barre de la barrière - le graffiti étoile

TRI DATING





Agenda

Vos prochains rendez-vous

Retrouvez-nous

Les Naturelles

Samedi 15 mars de 11h à 21h

Dimanche 16 mars de 10h à 18h

Parc de l'Hôtel de Ville
2, avenue Foch
95160 Montmorency



Les Instants Nature

Jeudi 1^{er} mai de 9h30 à 17h30

Parc de la Mairie
45, rue d'Ermont
95390 Saint-Prix



Les Francofloralies

Samedi 17 mai de 10h à 18h

Parc Cadet de Vaux
6, rue d'Ermont
95130 Franconville

Inspirations Durables

Samedi 24 mai de 10h à 19h

Place du Château Catinat
95210 Saint-Gratien



Ateliers compostage

Vous souhaitez vous former aux bases du compostage ?

Inscrivez-vous !

Durée de l'atelier : 1h30

Samedi 26 avril 2025

Samedi 14 juin 2025

➔ **Atelier :**

de 10h à 11h30

ou de 14h à 15h30

➔ **Vente de composteurs :**

de 10h à 12h30

et de 14h à 16h30

172, chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

➔ **Inscriptions :** 01 34 11 92 91
ou scannez le QRCode



Déchèterie

Passage horaires d'été (10h-19h)

à partir du 1^{er} avril 2025

Espace dons

Ouvert tous les jours aux horaires de la déchèterie



Déchets végétaux

Reprise de la collecte hebdomadaire

Du 1^{er} mars au 30 novembre.
Référez-vous au calendrier de collecte de votre commune.

➔ **Informations :** 01 34 11 92 92
www.syndicat-emeraude.fr



Offrez un composteur à votre jardin !

Vous souhaitez acquérir un composteur ?

Le Syndicat Emeraude vous propose plusieurs modèles à prix réduits !

Des ventes en direct sont proposées chaque semaine dans nos locaux :

Le mercredi et le vendredi de 14h à 17h

172, chaussée Jules César 95130 Le Plessis-Bouchard

+ d'informations : www.syndicat-emeraude.fr - 01 34 11 92 91

Modèle 345 litres

Pour un jardin
de 100 à 400 m²



15€

Modèle 620 litres

Pour un jardin
de 400 à 1000 m²



30€

Lombricomposteur

48 litres

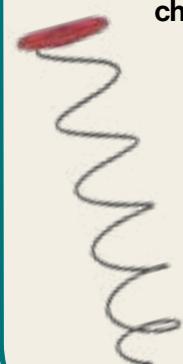
Une solution pour composter
en intérieur



45€

Brass' compost

Idéal pour brasser
votre compost après
chaque apport.

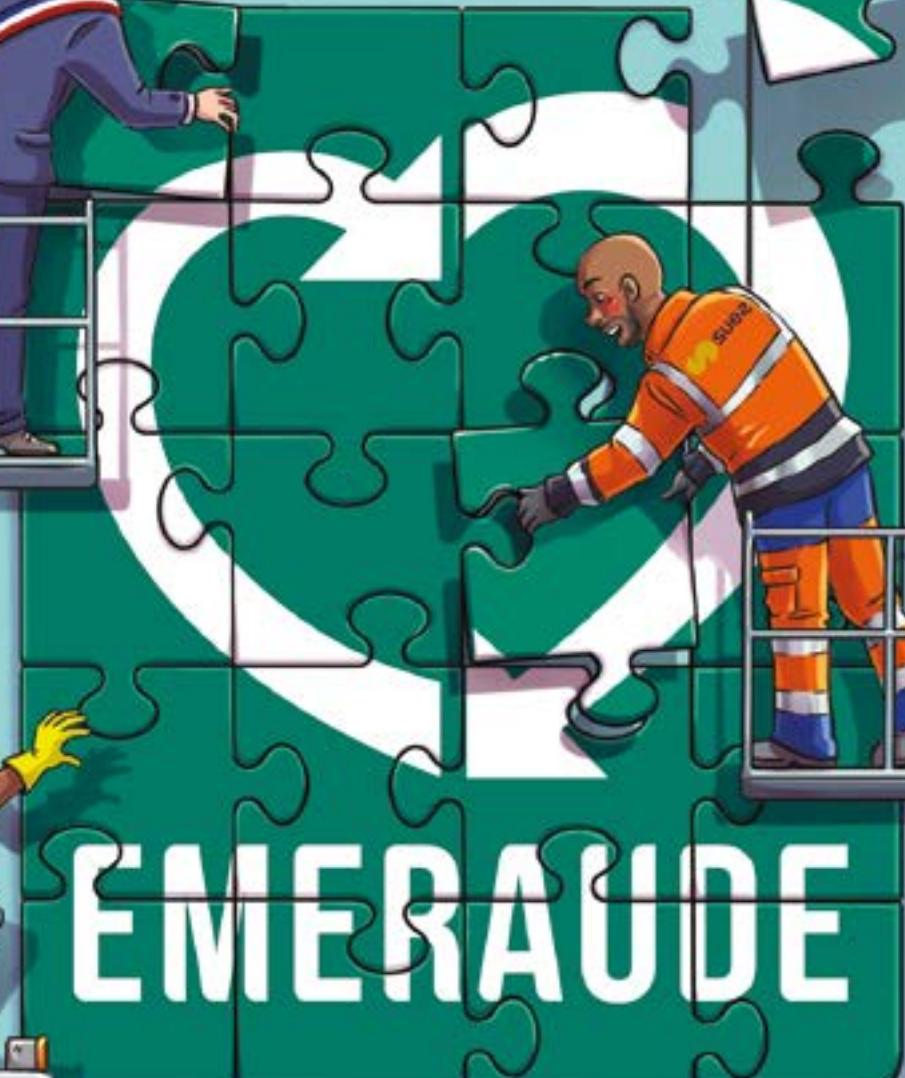


10€

Bio-seau offert

pour tout achat d'un composteur
ou d'un lombricomposteur





EMERAUDE

ENSEMBLE,
RÉDUISONS ET RECYCLONS
NOS DÉCHETS.

